

Base de données sur le drainage agricole (BD Drainage)

Marielle DEMAN - Chargée de missions – m.deman@areas.asso.fr

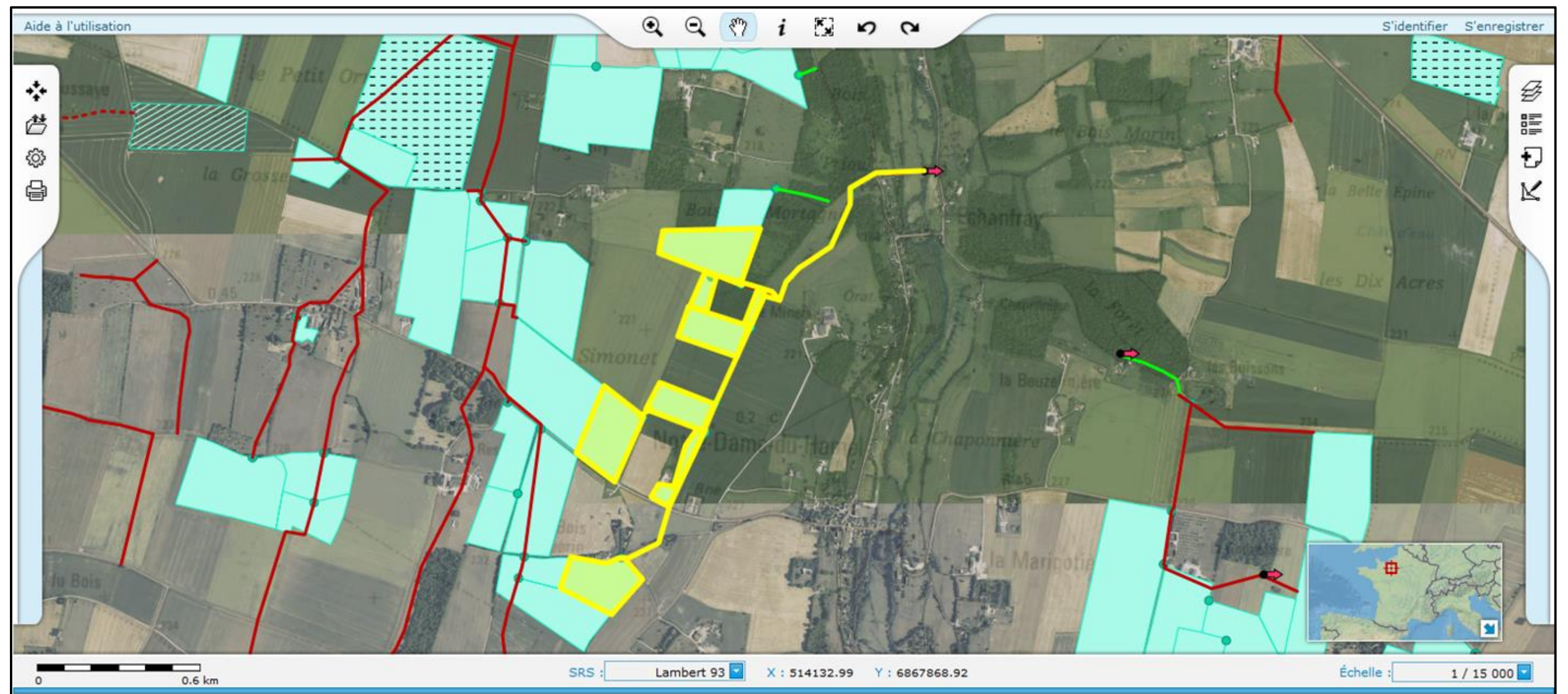
Contexte

De nombreux programmes de drainage ont été réalisés autour des années 1970/80.

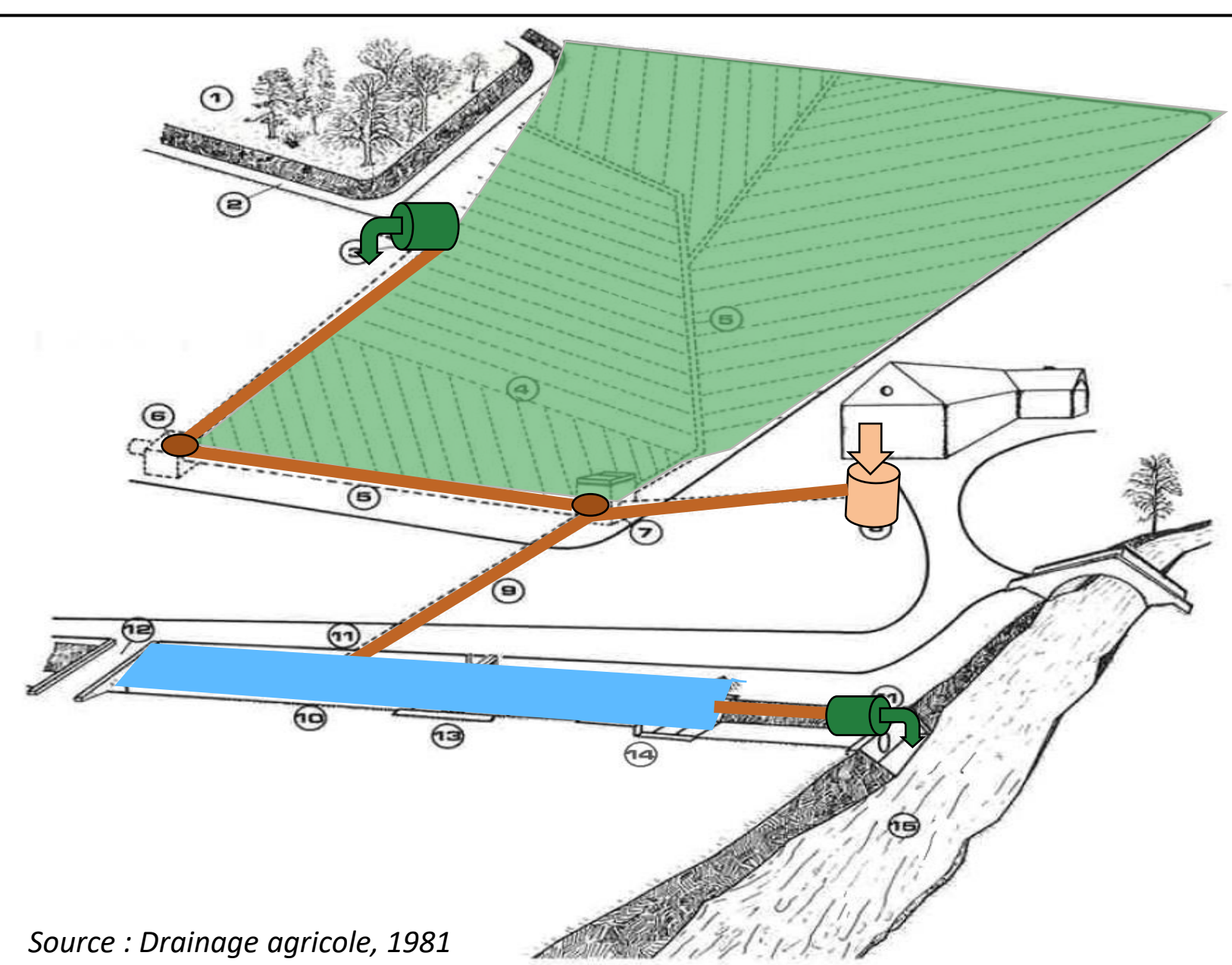
Le drainage présente des intérêts agronomiques. Pour autant, il est important de prendre en compte le cheminement de l'eau drainée et son impact sur les milieux naturels.

Les informations sur les systèmes de drainage, issus de ces programmes, étaient à l'époque essentiellement stockées sous format papier.

Ces données risquent d'être perdues à moyen terme du fait du format utilisé ainsi que du départ en retraite des personnes avec la mémoire des projets.




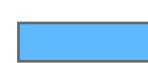
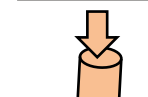


La base de données Drainage a donc été créée dans l'objectif de bancariser et mutualiser ces données conservées par différentes structures publiques. Au-delà de la conservation de la mémoire du territoire, elle permet de suivre le parcours de l'eau, pour une meilleure protection de la ressource en eau.



Source : Drainage agricole, 1981

Légende :

-  Zones drainées
-  Exutoire : rejet dans le milieu naturel (rivière, béttoire, etc.)
-  Réseau de collecte
-  Mare/Bassin de rétention (ouvrage annexe)
-  Arrivée d'eau d'origine non agricole (Route, réseau EP, etc.)



C'est quoi ?

La base de données recueille plusieurs informations sur le drainage agricole :

- Les parcelles drainées,
- Les réseaux de collecte, busés ou à ciel ouvert,
- Les ouvrages annexes (barrage, mare, etc.),
- Les exutoires (cours d'eau, dolines karstiques, etc.),
- Les entrées annexes (avaloir, réseau d'eaux usées, etc.).

Comment ? Où ? Quand ?

La bancarisation des données a été finalisée en 2023 sur l'ensemble des départements de l'Eure et de la Seine Maritime. La base de données du drainage agricole est disponible pour l'ensemble des acteurs du territoire sur le site du SIGES Seine-Normandie :

<https://sigessn.brgm.fr/spip.php?rubrique137>

Sont également disponibles des fiches synthétiques par territoire (aire d'alimentation de captage, EPCI) sur le site de l'AREAS, en suivant le lien du QR code.

Bilan de la bancarisation :
37 000 ha de parcelles drainées 1755 exutoires 1800 km de linéaires de tronçons

Combien ? Qui ? (partenaires ?)

Cette base de données a été développée par le BRGM et l'AREAS, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime.

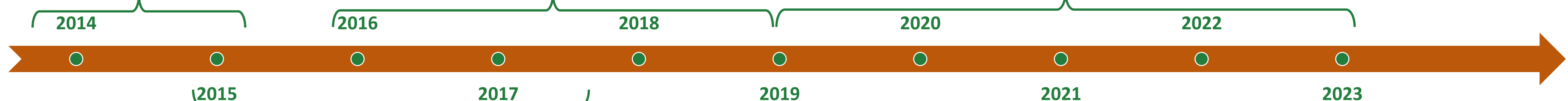


Dates clés

Recensement des informations existantes et étude de faisabilité pour la création de la BD

Recensement, numérisation et saisie des données sur l'Eure

Recensement, numérisation et saisie des données sur la Seine-Maritime



Test de bancarisation – Construction et mise en ligne de la BD sur le site du SIGES

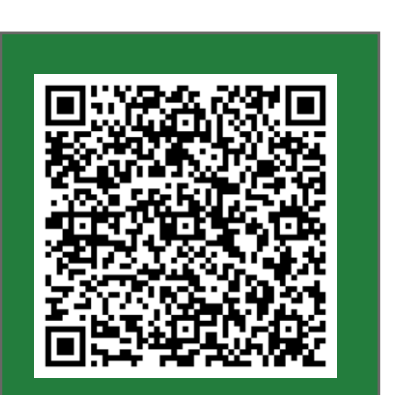


Attentes et perspectives

Depuis 2023, la BD Drainage a une ambition nationale !

L'OFB, porteur du projet, appuyé par le BRGM et l'AREAS, a commencé à étudier le développement de la base sur le territoire français. Toutes les informations sont à retrouver sur le site :

<https://bddrainage.eaufrance.fr/fr>



Vers la page du projet

<https://www.areas-asso.fr/programmes-de-recherche/protection-de-ressource-eau/observatoire-des-reseaux-de-drainage-agricole/>